



Appel à candidature pour un poste de Technicien Forestier (H/F)
au sein du CRPF Auvergne-Rhône-Alpes
Délégation régionale du Centre National de la Propriété Forestière

EMPLOI PROPOSE

| | |
|-----------------------------|--|
| Intitulé du poste : | Technicien forestier H/F (secteur Dombes, Bassin de Bourg en Bresse, Haut Bugey agglomération et environs) |
| Type de contrat : | CDD de 18 mois à temps complet de droit public, sur la base des dispositions applicables aux agents non titulaires de l'Etat (Décret 86-83 du 17/01/1986), possibilité de renouvellement Ce poste est proposé en interne à titre de mobilité et en externe |
| Catégorie d'emploi : | B |
| Rémunération : | Selon barème des rémunérations du CNPF (en fonction du diplôme et de l'expérience professionnelle antérieure) |
| Localisation : | Belley (01) |
| Prise de poste : | 1 ^{er} juillet 2022 |

PRESENTATION DU CNPF

Le CNPF (Centre National de la Propriété Forestière) a pour mission de développer, orienter et améliorer la production des forêts privées en promouvant une gestion forestière durable auprès des propriétaires forestiers privés.

C'est un établissement public de l'Etat placé sous la tutelle du ministère chargé de la forêt. Dans le cadre d'orientations nationales définies par le Conseil d'administration et d'un Contrat d'objectifs et de performance avec l'Etat, les 11 délégations régionales (CRPF), coordonnées par une direction générale, organisent et réalisent les missions de l'Etablissement auprès des propriétaires forestiers en région.

Chaque CRPF dispose d'un conseil de centre composé d'élus des propriétaires forestiers de la région, chargé notamment de l'agrément des documents de gestion durable (DGD) et de la priorisation des actions de développement forestier.

DESCRIPTION DU POSTE

Sous l'autorité du directeur, le/la technicien(e) sera chargé(e) de la promotion d'une gestion durable des forêts privées et animation de programme de développement forestier des territoires :

- Sensibilisation des propriétaires forestiers, des acteurs de la filière forêt bois, des élus et des usagers de la forêt aux pratiques favorables à une gestion durable des forêts
- Conseils individuels auprès des sylviculteurs
- Promotion des documents de gestion durable
- Mesures de placettes de suivi dans le cadre du changement climatique
- Massification dans les zones de dépérissement
- Animation et suivi de convention.

PROFIL RECHERCHE

Formation – expériences

- Brevet de Technicien supérieur agricole option productions forestières ou gestion forestière,
- Diplôme technique ou universitaire français ou étranger de niveau équivalent,
- Permis B obligatoire.

Compétences et qualités requises

- Goût et aptitude pour le travail de terrain.
- Bonnes capacités d'animation et de communication. Sens relationnel.
- Sens de l'initiative, goût pour le travail en équipe.
- Capacités rédactionnelles.
- Maîtrise des outils informatiques courants et des SIG.

AVANTAGES

- 25 jours de congés annuels et 19 jours RTT soit au total 44 jours de repos (variation en fonction des horaires hebdomadaires)
- Tickets restaurants d'une valeur faciale de 8 €, pris en charge à 60% par l'employeur
- Remboursement des abonnements de transport (domicile-travail) à hauteur de 50%
- Véhicule de service ou remboursement de frais si usage d'un véhicule personnel

PERSONNE A CONTACTER

Mme Véronique JABOUILLE, Ingénieur ; veronique.jabouille@cnpf.fr ; 06 16 70 28 49

DEPOT DE CANDIDATURE

Envoyer **avant le 18 juin 2022** un dossier comprenant :

- Une lettre de motivation (manuscrite)
- Un curriculum vitae
- Une photo d'identité
- Copie des diplômes et attestations des titres et activités professionnelles citées

Ce dossier sera envoyé par mail à l'adresse auvergnerhonealpes@cnpf.fr

Ou par courrier à :

CNPF délégation Auvergne Rhône Alpes
Maison de la forêt et du bois – Site de Marmilhat
10 allée des eaux et forêts – 63370 LEMPDES

Les candidat(e)s retenu(e)s à l'issue de l'examen des dossiers de candidatures seront invité(e)s à se présenter devant une **commission de sélection** qui se tiendra **fin juin 2022**, dans les locaux du CRPF.